

CONDUSIV TECHNOLOGIES
CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL – UNDELETE(R) for WINDOWS(R)

*(ET, SI APPLICABLE, CONTRAT DE LICENCE DE LA VERSION D'ESSAI OU DU LOGICIEL
CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL – UNDELETE(R) for WINDOWS(R)*

UNDELETE

(Inclut toutes les éditions d'UNDELETE)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'INSTALLER LE LOGICIEL

Le contrat de licence défini ci-dessous (*ou, le cas échéant, le présent contrat de licence pour la version d'essai*) concerne l'octroi sous licence d'une copie du logiciel et vous est applicable. En ouvrant l'(es) emballage(s) scellé(s) du Logiciel, vous reconnaissez être lié par les termes du présent Contrat de Licence du Logiciel.

Ceci est un accord légal (« Accord ») entre vous (un individu ou une personne morale); ou, selon le cas, vous (une activité de commandes autorisée à passer commande sous les contrats GSA Schedule 70 tel que défini dans GSA Order ADM 4800.2G, pouvant être modifié à l'occasion) et ConduSiv Technologies, une entreprise basée en Californie. "En ouvrant les enveloppes contenant le logiciel et/ou en utilisant le logiciel UNDELETE for WINDOWS d' ConduSiv Technologies, vous acceptez de vous conformer aux conditions de ce contrat." Si vous êtes en désaccord avec les termes de ce Contrat, veuillez retourner rapidement le disque et les articles joints (y compris la documentation imprimée et les classeurs ou autres conteneurs) à l'endroit où vous les avez achetés afin d'en obtenir le remboursement intégral.

1. OCTROI DE LICENCE : ce contrat de licence d'utilisateur final (« licence ») vous accorde le droit d'utiliser une copie du logiciel UNDELETE pour WINDOWS (R) et de la documentation utilisateur associée de ConduSiv Technologies (« Logiciel ») sur un ordinateur exécutant Microsoft WINDOWS (R). Sur un réseau, les Licences doivent être obtenues pour chaque ordinateur, y compris le serveur. Si vous êtes titulaire de Licences multiples pour le Logiciel, vous pouvez utiliser, à tout moment, autant d'exemplaires du Logiciel que de Licences en votre possession. (Les licences peuvent inclure les éditions Server, Home, Professional ou Desktop Client). Pour les utilisateurs de certains logiciels de Microsoft Windows, tels que le Windows 7, qui inclut spécifiquement un permis supplémentaire de Windows XP pour l'utilisation dans le mode XP, on accorde une licence supplémentaire du logiciel ConduSiv Technologies ci-dessus pour la prise en charge de Windows XP, pour l'usage exclusif dans ce mode Windows XP. "Le logiciel est considéré « en usage » sur un ordinateur lorsqu'il est chargé dans la mémoire temporaire (mémoire vive) ou installé dans la mémoire permanente (disque dur, CD-ROM ou autre périphérique de stockage) de l'ordinateur, une copie installée sur un serveur réseau aux seules fins de distribution sur les autres ordinateurs du réseau n'étant cependant pas considérée « en usage »."

En outre, il existe des licences d'application Undelete Desktop Client disponibles avec Undelete 5.0 Server. Chaque serveur dispose de 10 licences Desktop Client Application. Des licences Undelete Desktop Client supplémentaires sont également disponibles. Une licence d'application Undelete Desktop Client est nécessaire sur chaque ordinateur connecté au serveur et à partir duquel Undelete Desktop Client accède à la corbeille de récupération via Undelete.

HOME Edition. Pour les logiciels identifiés comme appartenant à l'édition « Home », vous pouvez installer un exemplaire du logiciel sur jusqu'à trois appareils sous licence à votre domicile pour utilisation par des personnes dont il s'agit de la résidence principale. Ce logiciel ne doit pas être utilisé pour des activités commerciales, sans but lucratif ou à but lucratif.

(Lorsque installé en version d'essai – Cet Accord de licence logicielle pour version d'essai (« Licence ») vous permet d'installer un exemplaire du logiciel UNDELETE pour WINDOWS de ConduSiv Technologies

ainsi que la documentation de l'utilisateur associée de Conduktiv Technologies (« Logiciel ») sur un serveur, poste de travail ou ordinateur personnel utilisant une version prise en charge de WINDOWS.)

2. COPYRIGHT : le logiciel reste la propriété de Conduktiv Technologies ou de ses fournisseurs et est protégé par les lois américaines sur les droits d'auteur et par les dispositions des conventions internationales. Par conséquent, vous devez respecter les conditions d'utilisation des documents protégés par copyright (tels que les livres ou les enregistrements musicaux). Ces règles ont deux exceptions. Vous pouvez (a) effectuer une copie du Logiciel à des fins de sauvegarde ou d'archivage, ou (b) transférer le Logiciel vers un seul disque dur à condition de ne conserver l'original qu'à des fins de sauvegarde ou d'archivage. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer des copies de la documentation fournie par ce logiciel, exceptée pour votre utilisation personnelle.

3. "AUTRES RESTRICTIONS : vous devez conserver la présente licence, car elle stipule les droits qui vous sont concédés en vertu du présent contrat." Vous n'êtes pas autorisé à louer le Logiciel, mais vous êtes autorisé à le transférer, à titre permanent, avec la documentation utilisateur qui l'accompagne, à condition que vous n'en conserviez aucun exemplaire et que le bénéficiaire accepte les termes du présent Contrat. Vous n'êtes pas autorisé à reconstituer la logique du Logiciel, à le décompiler ou le désassembler, sauf dans la mesure où cette restriction serait expressément prohibée par la réglementation applicable. Si le Logiciel constitue une mise à jour ou a fait l'objet d'une mise à jour, tout transfert doit inclure la mise à jour la plus récente et toutes les versions antérieures.

3a. La fonction « PushInstall » d'UNDELETE SERVER est conçue pour n'être utilisée que pour l'installation des copies sous licence du logiciel UNDELETE. Toute autre utilisation du logiciel sans licence constitue une violation du présent contrat de licence et peut constituer une violation d'autres licences logicielles. L'utilisateur final reste l'unique responsable de l'utilisation légale et sous licence de tous les produits logiciels.

4. "LOGICIEL INTERDIT À LA VENTE. Si le logiciel porte la mention « Not For Resale » (Interdit à la vente) ou « NFR », il ne peut être utilisé qu'à des fins de démonstration, de test ou d'évaluation, nonobstant les autres sections de la présente licence, et ne peut être vendu ni transféré de quelque manière que ce soit pour un montant quelconque."

5. ASSISTANCE ANTI-PIRATAGE et ANTI-CONTREFAÇON - Vous acceptez de prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher la création de copies illégales, contrefaites ou piratées de cette licence logicielle, et d'informer immédiatement et d'assister raisonnablement Conduktiv Technologies dans le traitement de tous les cas de copie illégale du logiciel concédé sous licence signalés.

6. "GARANTIE LIMITÉE : Conduktiv Technologies garantit que (a) le logiciel fonctionnera essentiellement comme l'indique la documentation utilisateur, pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat figurant sur le reçu de caisse." Toute garantie implicite du logiciel est limitée à une période de quatre-vingt-dix (90) jours. Certains pays ou certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée d'une garantie implicite, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas vous être applicable. Cette garantie limitée ne sera pas applicable si le défaut du Logiciel résulte d'un accident, d'un usage abusif ou d'une utilisation inappropriée.

7. "RECOURS DU CLIENT : l'entière responsabilité de Conduktiv Technologies et de ses fournisseurs et votre seul recours se limitent, à la discrétion de Conduktiv Technologies, (a) au remboursement du prix payé pour le logiciel, ou (b) au remplacement du logiciel non conforme à la garantie limitée de Conduktiv Technologies et renvoyé à Conduktiv Technologies avec une copie du reçu de caisse." Cette garantie limitée ne sera pas applicable si le défaut du Logiciel résulte d'un accident, d'un usage abusif ou d'une utilisation inappropriée. Le Logiciel de remplacement sera garanti pour une période équivalente au reste de la période de garantie initiale ou pour trente (30) jours, en fonction de la durée la plus longue. En dehors des États-Unis, vous ne pouvez bénéficier de ces recours ou des services d'assistance technique de Conduktiv Technologies sans une preuve d'achat provenant d'une source autorisée située hors des États-Unis.

8. EXCLUSION DE GARANTIE : CONDUSIV TECHNOLOGIES NE GARANTIT PAS QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE LOGICIEL RÉPONDENT À VOS BESOINS NI QUE LE LOGICIEL FONCTIONNERA DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR. L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DES RISQUES ASSOCIÉS À LA QUALITÉ ET À LA PERFORMANCE DU LOGICIEL VOUS INCOMBE. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, CONDUSIV TECHNOLOGIES ET SES FOURNISSEURS EXCLUENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT, MAIS DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL ET LA DOCUMENTATION ÉCRITE QUI L'ACCOMPAGNE. CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE.

9. "DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE, CONDUSIV TECHNOLOGIES OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES, QUELS QU'ILS SOIENT (NOTAMMENT LES PERTES DE BÉNÉFICES, LES DÉLAIS D'IMMOBILISATION, LES PERTES DE DONNÉES COMMERCIALES OU TOUTE AUTRE PERTE FINANCIÈRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT D'CONDUSIV TECHNOLOGIES, MÊME SI CONDUSIV TECHNOLOGIES A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES." CERTAINS PAYS OU CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, DE SORTE QUE LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS VOUS ÊTRE APPLICABLE.

10. RESTRICTIONS LÉGALES DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN : Le Logiciel et la documentation qui l'accompagne sont fournis avec des DROITS RESTREINTS constituant le logiciel commercial qui est entièrement développé dans un cadre privé. L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement doivent se faire en conformité avec FAR 52.227-19, Commercial Computer Software License, ou d'autres clauses sur les droits des données des organismes publics, si applicables et sujettes uniquement aux restrictions définies dans DFARS 227.7202. Le fabricant est Conduvis Technologies, 7590 North Glenoaks Boulevard,, Burbank, California 91504-1052.

11. LOI CALIFORNIENNE : le présent contrat de licence est régi par les lois de l'État de Californie. Le lieu de rendez-vous exclusif pour n'importe quel conflit ci-après qui se produira sera dans une cour de juridiction compétente à Los Angeles, en Californie, aux États-Unis d'Amérique. Si un tribunal compétent considère qu'une clause de la présente licence n'est pas valide, elle sera supprimée de l'Accord, mais les autres clauses de cette licence demeureront en vigueur et auront plein effet. Tel qu'applicable aux États-Unis d'Amérique pour les licences accordées aux agences ou entités gouvernementales seulement, cet accord sera sous la juridiction des lois fédérales américaines applicables et le lieu du procès sera la Cour américaine de juridiction compétente applicable à Los Angeles, Californie, États-Unis d'Amérique.

Pour toute question relative au présent Contrat ou si vous désirez contacter Conduvis Technologies pour quelque raison que ce soit, veuillez vous adresser à votre fournisseur ou écrire à :

Conduvis Technologies
7590 N. Glenoaks Blvd,
Burbank, Californie 91504, États-Unis
(818) 771-1600.

© 2012 Conduvis Technologies. Tous droits réservés.

UNDELETE (R) est une marques déposées ou des appellations commerciales d' Conduvis Technologies aux États-Unis et dans d'autres pays. WINDOWS(R) est une appellation commerciale ou une marque déposée de Microsoft Corporation® aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL et, si applicable, NFR ou CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL DE LA VERSION D'ESSAI.

ConduSiv Technologies est un « Affirmative Action Employer ».

Rév. 1er février 2012 - DC
Rév. 14 octobre 2011 - TW
Rév. 20 janvier 2010 - MH
Rév. 4 juin 2009 – MM, TW, DC
Rév. 28 avril 2008
Rév. 20 mai 2008 – VM
Rév. 18 juin 2008 DK